

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2018**

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2018

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activités et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des redressements auraient dû être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2017 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018, et des actifs nets aux 1<sup>er</sup> avril et au 31 mars 2017 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*ASBL CPA INC.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 28 juin 2018

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**  
**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (note 3)	234 281	124 284
Dons		
Dons-Fondations (note 4)	10 350	68 316
Autres dons et revenus de financement	6 722	16 703
	<u>17 072</u>	<u>85 019</u>
Halte garderie	70 385	46 624
Locations	17 815	26 619
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	8 700	8 700
Accueil estival	5 393	4 360
Autres	110	323
Intérêts	50	69
	<u>- 353 806</u>	<u>295 998</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	288 008	191 652
Amortissement des immobilisations	16 232	16 305
Frais d'activités	16 488	7 016
Taxes municipales	11 033	9 127
Entretien et réparations	10 793	2 967
Intérêts sur la dette à long terme	8 332	8 999
Télécommunications	6 125	4 488
Électricité et chauffage	5 440	5 141
Assurances	4 247	4 130
Intérêts et frais bancaires	4 109	3 797
Frais de bureau	3 687	9 476
Honoraires professionnels et contractuels	4 550	3 655
Système de sécurité	752	670
Autres	676	3 173
Frais de formation	652	163
Cotisations	135	1 189
Créances irrécouvrables	-	785
	<u>381 259</u>	<u>272 733</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(27 453)</u>	<u>23 265</u>

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018**

	2018			2017
	Investi en immobi- lisations \$	Non affecté (déficitaire) \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	182 422	(6 282)	176 140	152 875
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 532) <sup>1</sup>	(19 921)	(27 453)	23 265
Acquisition d'immobilisations	4 451	(4 451)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	9 941	(9 941)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>189 282</b>	<b>(40 595)</b>	<b>148 687</b>	<b>176 140</b>
Amortissement des immobilisations	(16 232)			
Amortissement des apports reportés afférents aux d'immobilisations	8 700			
Total	<u>(7 532) <sup>1</sup></u>			

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	585	96 021
Débiteurs (note 5)	10 564	8 434
Frais payés d'avance	3 794	3 695
	<u>14 943</u>	<u>108 150</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)</b>	<u>515 488</u>	<u>527 269</u>
	<u><u>530 431</u></u>	<u><u>635 419</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Marge de crédit	38 994	6 991
Créditeurs (note 8)	15 718	8 451
Sommes à remettre à l'État	826	-
Produits reportés (note 9)	-	98 990
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	11 463	144 736
	<u>67 001</u>	<u>259 168</u>
<b>DETTE À LONG TERME (note 10)</b>	123 332	-
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 11)</b>	191 411	200 111
	<u>381 744</u>	<u>459 279</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ (DÉFICITAIRE)</b>	189 282	182 422
	<u>(40 595)</u>	<u>(6 282)</u>
	<u>148 687</u>	<u>176 140</u>
	<u><u>530 431</u></u>	<u><u>635 419</u></u>

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 453)	23 265
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	16 232	16 305
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(8 700)</u>	<u>(8 700)</u>
	<u>(19 921)</u>	<u>30 870</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(2 130)	1 140
Frais payés d'avance	(99)	(74)
Créditeurs	7 267	(11 414)
Sommes à remettre à l'État	826	(1 309)
Produits reportés	<u>(98 990)</u>	<u>82 847</u>
	<u>(93 126)</u>	<u>71 190</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(113 047)</u>	<u>102 060</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 451)</u>	<u>-</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Marge de crédit	32 003	(16 624)
Remboursement en capital de la dette à long terme	<u>(9 941)</u>	<u>(7 256)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>22 062</u>	<u>(23 880)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(95 436)</u>	<u>78 180</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>96 021</u>	<u>17 841</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>585</u></u>	<u><u>96 021</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2018**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 20 octobre 1995.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

fournir un lieu aux enfants de la communauté, défavorisés sur le plan affectif, matériel et/ou physique;  
veiller au bien-être des enfants en leur offrant un soutien alimentaire, matériel et moral;

intervenir auprès de tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral afin d'obtenir tout avantage susceptible d'améliorer la qualité et les conditions de vie des enfants;

se procurer, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques, recevoir des dons, legs et autres conditions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables;

l'association exerce son activité dans un but non lucratif pour ses membres. Tous les bénéfices réalisés par l'association serviront à promouvoir ces objets;

les objets ci-dessus ne permettent pas à la personne morale d'exercer des activités propres à la mission d'un centre exploité par un établissement visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2018**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Comptabilisation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

**Produits d'activités**

Les produits d'activités sont constatés à l'état des résultats lorsque l'événement a lieu.

**Halte garderie**

Les produits relatifs à la halte garderie sont constatés lorsque le service est rendu.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Bâtiment	Amortissement dégressif	4%
Équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %

**Dépréciation**

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Coûts de transaction**

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

# L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2018

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs, la marge de crédit et de la dette à long terme.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition.

### 3- SUBVENTIONS

	2018	2017
	\$	\$
Ministère de la Famille		
Subvention de base	64 220	60 370
Subvention de base - additionnelle	69 615	-
Halte garderie	39 870	26 550
Emploi Québec	27 316	-
Emplois d'été Canada (EÉC)	15 780	11 505
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de- l'île de Montréal - Projet milieux de vie	8 942	11 206
Ville de Montréal, contrat de ville services de loisirs et autres projets	8 538	14 653
	<u>234 281</u>	<u>124 284</u>

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2018**

**4- DONNS-FONDTIONS**

	2018	2017
	\$	\$
Fondation Avenir d'enfants	10 000	2 500
RBC Banque Royale	350	25 000
Fondation du Canadien de Montréal	-	13 866
Banque Laurentienne	-	13 000
Caisse populaire De Lorimier-Villeray	-	13 500
Fondation Laure-Gaudreault	-	450
	<u>10 350</u>	<u>68 316</u>

**5- DÉBITEURS**

	2018	2017
	\$	\$
Taxes à la consommation	7 409	3 889
Comptes clients	3 155	4 545
	<u>10 564</u>	<u>8 434</u>

**6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2018		2017	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	171 861	-	171 861	171 861
Bâtiment	436 708	101 876	334 832	348 783
Équipement de bureau	26 417	18 080	8 337	5 971
Équipement informatique	10 315	9 857	458	654
	<u>645 301</u>	<u>129 813</u>	<u>515 488</u>	<u>527 269</u>

**7- MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 65 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 8,95 % (8,20 % en 2017) et garantie par l'encaisse, les placements, les débiteurs et les immobilisations. Le solde de la marge de crédit au 31 mars 2018 est de 38 994 \$ (6 991 \$ en 2017).

**8- CRÉDITEURS**

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	9 016	4 956
Salaires et vacances	6 702	3 495
	<u>15 718</u>	<u>8 451</u>

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2018**

**9- PRODUITS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2017	Encais- sement	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2018
	\$	\$	\$	\$
Ministère de la Famille	98 990	-	98 990	-

**10- DETTE À LONG TERME**

Hypothèque d'un montant initial de 171 600 \$ portant intérêt au taux de 5,75% (6,45 % en 2017), remboursable par versements égaux et consécutifs de 1 569 \$ comprenant le capital et les intérêts, garantie par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable de 506 693 \$ (520 644 \$ en 2017) échéant en juin 2019.

Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice

Le solde à long terme vient à échéance en juin 2019

2018	2017
\$	\$
134 795	144 736
11 463	144 736
123 332	-

**11- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	200 111	227 414
Amortissement de l'exercice	(8 700)	(8 700)
Solde à la fin	191 411	200 111

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2018**

**12- INSTRUMENTS FINANCIERS**

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à un risque de liquidité eu égard à ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme à taux fixe qui l'assujettit au risque de variation de la juste valeur.

**13- CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.